

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP. : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP. : — » 6 » 11 » 20

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence Havas, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34 et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent
RÉCLAMES — 50

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Hiver.

Arrivées à CAHORS	Départs de CAHORS	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PÉRIGUEUX	PARIS
10 h. 25 ^m matin.	6 h. 35 ^m matin.	8 h. 12 ^m matin.	9 h. 22 ^m matin.	9 h. 40 ^m matin.	12 h. 19 ^m matin.	4 h. 7 ^m matin.	13 h. 38 ^m matin.	11 h. 45 ^m soir.
5 h. 1 soir.	12 » 55 » soir.	2 » 38 » soir.	3 » 52 » soir.	4 » 18 » soir.	5 » 17 ^m soir.	8 » 10 ^m soir.	5 » 45 ^m soir.	4 » 39 ^m matin.
10 h. 47 »	5 » 45 » »	7 » 49 » »	9 » 37 » »	9 » 55 » »	— — —	4 » 44 ^m matin.	11 » 7 » »	2 » 30 ^m soir.

Train de marchandises régulier : (Départ de Cahors — 5 h. «^m matin. Arrivée à Cahors — 8 h. 56^m soir.)

Train de foire : (Départ de Libos. — 7 h. 10^m matin. Arrivée à Cahors. — 9 h. 15^m matin.)

Cahors, le 28 Juin.

SOUSCRIPTION NATIONALE

Organisée par le Conseil municipal de Cahors

POUR

L'ÉRECTION D'UN MONUMENT

LÉON GAMBETTA

CAHORS

Total des publications précédentes. 36,491 29

Ville de Marseille, 500 fr.; ville de Tarbes, 100 fr.; ville de Gray, 50 fr.; commune de St-Junien (Haute-Vienne), 20 fr.; ville de Mans, 200 fr.; ville de Menton, 50 fr.; ville de Bourg, (Ain), 400 fr.; ville de Beaune les Dames, 20 fr.; ville d'Albertville (Savoie), 50 fr.; ville du Havre, 300 fr.; ville de Toulon, 200 fr.; ville de Sétif, département de Constantine, 50 fr.; ville de Reims, 100 fr.; commune des Junies, près Catus (Lot), 25 fr.; ville de St-Lô, 100 fr.; ville de Montauban, 300 fr.; commune de Villandraut (Gironde), 30 fr.; ville de Commercy, (Meuse), 25 fr.; ville et habitants de Mascara (Algérie), 138 fr. 65 c; ville d'Alais (Gard), 100 fr.; ville de Cannes, 100 fr.; ville d'Uzerche, (Corrèze), 29 fr. 55 c; ville de Vallauris, (Alpes-Maritimes), 50 fr.; ville d'Arcis sur Aube, 50 fr.; ville de Rouen, 500 fr.; ville d'Armanières, 50 fr.; M. Colin, architecte voyer chef de la ville de Cahors, 10 fr.; M. Olié, maître menuisier à Cahors, 10 fr.; Loge maçonnique de Pezenas, 21 fr.; Cercle des arts de Pezenas, 21 fr.; M. Paul Maurin, à Cette, 40 fr.; M. Gallas, agent consulaire à Hellevoetsluis, (Pays-Bas), 3 fr.; M. Izarn, vice-président du tribunal civil de Cahors, 50 fr.; M. Berbié de Bordeaux, 20 f.; M. Hion-Variner, Neuf-Château 27 fr. 50; M. Crispel Bertrand, propriétaire à Vire, 1 fr.; M. de Hell, consul général à Francfort (Allemagne), 20 fr.; Eugène Bœufvê, chancelier du même consulat, 5 f.;

Combarieu, lieutenant colonel commandant en second l'école de St-Cyr, 10 fr.; Combarieu Alexandre pharmacien, Paris, 5 fr.; Combarieu Fortuné, id. 5 fr.; Combarieu, Isidore, Paris, 5 fr.; M. Hortola et Frassy, de St-Paul (Hérault), 4 fr.; cercle de Versailles (Seine-et-Oise), 59 fr.; Lacombe, pharmacien, à Cahors, 10 fr.; Bonnesfoy, professeur de mathématique au Lycée de Condorcet, 5 fr.; Bullit, juge de paix à Salviac, 5 fr.; M. Geelmuyden, agent consulaire à Arendal, (Suède et Norvège), 100 fr.; Blanc, serrurier à Cahors, 5 fr.; M. Halks, agent consulaire à Maestricht, (Pays-Bas), 20 fr.; Desplat, secrétaire général à Orléans, 20 fr.; M. Astruc, employé de commerce à Cahors, 2 fr.; Grimieux, professeur à l'école polytechnique 40 fr.; M^{me} veuve Martin, de Cahors, 40 fr.; M. Faivre, percepteur à Villandraut, 20 fr.; M. B. nég. à Cahors, 5 fr.; Sicard, directeur de l'école normale Périgueux, 20 fr.; Larrieu, Bordeaux, 2 fr.; Capmas, contrôleur 1^{er} commis de direction des contributions directes (Montpellier), 10 fr.; Les membres du conseil municipal de Vire, 20 fr.; Brugalière huissier, Alger, 20 fr.; M. Gleizes, juge d'instruction à Cahors, 50 fr.; MM. Macri, frères, négociant à Port-Saïd, (Egypte), 363 fr.; M. Izos, conservateur, des hypot. dans les Basses-Pyrénées, 25 fr.; M. L. Lamiot, directeur du *Courrier de Crétet*, 2 fr.; comité de l'union républicaine de Châteauroux, 6 fr.; Loge de la libre pensée d'Aurillac, 5 fr.; Boulay, adjudant de génie à Dinan, 3 fr.; Galtier, nég. à Figeac, 5 fr.; Giraud, chef de division à la préfecture de Montauban, 50 fr.; Meitas, secrétaire général de Tarn-et-Garonne, 5 fr.; colonie française à Nich (Serbie), envoi de M. Gabriel Serpoux, de Semendjar, 140 fr.; Depret Camille, trésorier du monument Gambetta à Paris, 100 fr.; cercle de l'union républicaine à Ganges (Hérault), 11 fr.; Ménauge Jacques, à Salviac, 3 fr.; Moreau, ancien député de la Creuse, 5 fr.; cercle de l'union républicaine de Six-Foires, (Var), 10 fr.; Bourdery, avoué à Aubusson, 30 fr.; M^{me} veuve Barrat, rue St-James, Cahors, 40 fr.; M^{lle} Emilie Barrat, id. 10 fr.; Darrigol, employé de commerce, 5 fr.; Hue, percepteur à Nontron, 5 fr.; Bénéchie, à Carnac, 4 fr.; Capmas Charles, ancien recteur de l'académie de Toulouse, 100 fr.; Baleste Albin, de Fayoles, 5 fr.; Florentin Pierre,

id 5 fr.; ville de Gray, souscription particulière, 9 fr.; commissaire de police de Martel, 8 fr.

Total 4,778 70
Total de la publication 41,270 10

SENAT

Séance du 26 juin.

LE RÉGIME DES EAUX.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion sur le régime des eaux.

Après un échange d'observations entre MM. Clément, Cavinot et Pouyer-Quertier, l'art. 3, relatif aux droits de riverains, est renvoyé à la commission.

Le Sénat s'ajourne à jeudi.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 26 juin

LES RÉCIDIVISTES.

L'ordre du jour appelle la suite de la deuxième délibération sur le projet de loi relatif aux récidivistes.

M. Andrieux, sur l'article 6, propose une nouvelle définition du vagabondage, ainsi conçu : « Les vagabonds et les gens sans aveu sont ceux qui n'ont ni domicile ni moyens de subsistance avouables, et qui n'exercent habituellement ni métier ni profession. »

M. Giraud développe un amendement analogue.

M. Goblet. — La loi nouvelle infirme l'article 270 du Code pénal. Je demande le renvoi de l'article 6 à la commission.

M. Ribot. — Il n'est pas nécessaire de toucher au Code pénal. Le mal vient de la défectuosité du régime pénitentiaire. On ferait mieux de créer des maisons de travail, qui coûteraient moins cher et n'auraient pas les mêmes inconvénients que la déportation. (Très bien !)

M. Andrieux. — Je retire mon amendement. L'article 6 est repoussé.

M. Labussière, sur l'article 7, déclare qu'il faudrait faire une distinction entre les condamnations criminelles et les condamnations correctionnelles.

M. Gerville-Réache, au nom de la commission, maintient le texte de l'article 7, qui est adopté ainsi que les articles 8 à 12.

M. Floquet dépose un amendement tendant à ce qu'un juge puisse, par délibération expresse, dispenser le condamné de la relégation.

L'amendement, combattu par M. Laroye, est repoussé par 229 voix contre 212.

La Chambre renvoie à la commission une disposition additionnelle portant que tout condamné à la réclusion pourra, après l'expiration de la moitié de sa peine, être conduit au lieu de relégation.

L'amendement de M. Granet est repoussé.

L'article 13 est adopté, ainsi que l'article 14.

L'amendement de M. Blancsubé, tendant à modifier les lieux de transportation est repoussé.

Les articles 15, 16, 17 et 18 sont adoptés.

La Chambre met à l'ordre du jour de jeudi le projet relatif aux conventions de la France avec le Chili.

Séance jeudi.

Informations

Le *Times* considère l'arrivée du marquis de Tseng à Londres, comme la preuve que rien n'a été décidé au cours de l'entrevue de l'ambassadeur chinois et de M. Ferry. Le journal anglais croit cependant que la médiation de la Russie pourrait bien servir les intérêts de la France.

Le *Times* termine en engageant la France à arriver à une entente, car la guerre avec la Chine serait certainement plus sérieuse que les Français ne le supposent.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT
(60) du 28 Juin 1883.

LES

COUPS DE Foudre

Par CHARLES FRED

— C'est à toi, Diane, que je dois ce bonheur. Je t'aime de toute mon âme.

Les deux jeunes femmes s'embrassaient à pleines lèvres.

Le marquis songeait avec tristesse à la démarche qui restait à faire auprès de la duchesse de Vargas; il voulait en assumer toute la responsabilité. Dès le lendemain, lui et la marquise allèrent chez la duchesse. Ils lui racontèrent l'histoire du drame qui avait enserré la vie de Raoul.

La duchesse était atterrée. Sa fille se trouvait condamnée, et elle aimait son fiancé.

La malheureuse mère se pardonnait pas son imprudence, sa légèreté.

Après le départ du marquis, elle dut prévenir sa fille. Ce fut un coup terrible pour la pauvre enfant. Craignant pour sa santé, la duchesse fit ses préparatifs de départ et quitta Paris avec le duc de Vargas et sa fille, se dirigeant vers l'Italie.

XXXII

C'était un dimanche, un jour de grandes courses au bois de Boulogne.

Désireuse d'échapper à ses préoccupations, Diane se décida à s'y rendre; elle prévint Béatrice et la marquise de Vierville, il fut convenu entre elles qu'elles se trouveraient à l'enceinte du pesage.

Diane fit atteler une calèche traînée par quatre magnifiques trotteurs russes; conduit à la Daumont, cet attelage devait faire sensation aux courses. Les jockeys avaient la culotte de velours bleu foncé, la toque bleue galonnée d'or. Deux laquais en livrée bleu foncé se tenaient placés derrière le siège.

Tout en blanc, l'étoffe moulée sur le corps, Diane avait sur son chapeau une guirlande de petites fleurs blanches ayant la forme d'épines. Cette fleur, qui vient en profusion dans les bois, a une tige délicate et flexible, au bout de laquelle elle se balance au moindre souffle d'air. Cette pluie de petites fleurs, d'un blanc velouté, très doux à l'œil, s'éparpillait dans sa chevelure. Une touffe de roses rouges, reposant entre deux globes de chair parfumée, faisait valoir, par opposition des deux teintes, le blanc mat de la peau.

Très pâle, ses yeux avaient ce cercle esompé que tracent les insomnies.

Jamais sa beauté ne s'était affirmée d'une façon plus éclatante.

Kerdar semblait ne faire qu'un avec sa maîtresse. Sa robe blanche était interrom-

pue par une chaîne d'or massif, lui servant de collier. Le cadenas de cette chaîne, un énorme cabochon, s'élevait sur toute cette blancheur. Diane se fit descendre dans l'allée qui mène à la cascade.

Elle marchait de ce pas harmonieux et souple, une de ses séductions. Kerdar se collait contre sa maîtresse. Ils arrivaient sous le chêne qui fait vis-à-vis à la cascade.

Levant la tête, elle aperçut le grand-duc qui, entouré de plusieurs jeunes gens, la regardait fixement.

C'était la première fois qu'elle le voyait depuis la terrible nuit du pavillon.

Un cri sourd s'échappa de ses lèvres. Elle chancela.

Un élan le porta vers elle, il la soutint, passant un de ses bras autour de sa taille. Faisant un effort surhumain, elle domina son émotion.

On s'arrêta en voyant cette jeune femme si belle, soutenue par un homme, entourée de plusieurs jeunes gens.

Se penchant vers elle, le grand-duc lui dit à voix basse :

— Pouvez-vous marcher jusqu'à ce restaurant? Vous y seriez mieux qu'ici pour vous remettre.

La sentant revenir à elle, il retirait son bras qui la soutenait encore et attendait respectueux. Diane affirma qu'elle était assez forte pour marcher seule. Saluant, elle se dirigea vers le restaurant de la Cascade.

Ces messieurs restèrent sous le chêne, la

regardant s'éloigner.

Diane arriva jusqu'à l'entrée du restaurant, s'assit à une des tables, n'ayant pas la force de monter le perron qui conduit aux salles intérieures. Elle avait mis ses coudes sur la table et la tête dans ses mains.

Tous les hommes placés aux tables voisines se penchaient, la regardant, attentifs.

Un des garçons du restaurant s'approcha d'elle et dit respectueux :

— Que désire Madame ?

— Un verre d'eau. Qu'on prévienne mes gens.

— Quel nom dois-je demander ?

— La voiture de la princesse Salviati.

Le garçon s'inclina encore plus bas. Il disparut et revint chargé d'un plateau sur lequel il y avait une carafe et un verre. Posant le plateau sur la table, il se mit à la recherche de la voiture.

Diane remplit deux fois son verre d'eau pure et but avec avidité. Se cachant la tête, elle laissait voir ses bras et les lignes harmonieuses de son corps. Une de ses lourdes tresses tombait jusqu'au bas de sa robe, retenue à l'extrémité par une touffe de roses rouges.

La voiture arrivait au pas.

A suivre.

Hong-Kong, 25 juin.

Les hostilités ne tarderont pas à commencer au Tonkin.

De part et d'autre, les troupes s'occupent à fortifier leurs positions par des tranchées.

Les Annamites sont concentrés à Soulay, à environ neuf lieues d'Hanoi. On croit que les Français attaqueront immédiatement après l'arrivée des renforts.

Il se confirme que 12,000 Chinois sont massés à Shang-Hai et sur d'autres points.

LE CHOLÉRA EN EGYPTÉ

A la suite des premières dépêches de Damiette, annonçant l'apparition du choléra dans cette ville, on avait reçu des nouvelles plus rassurantes : ce n'était plus le choléra, mais une fièvre gastro-entérique qui se serait déclarée. Malheureusement, une dernière dépêche de la commission sanitaire de Damiette, confirme que l'épidémie qui sévit dans cette ville est bien le choléra.

Deux cas se sont signalés à Mansourah. Le nombre des cas augmente.

Paris, 27 juin.

M. Hérisson a communiqué ce matin au conseil des ministres, une dépêche de Damiette confirmant l'invasion du choléra en Egypte. Quarante-deux décès se sont produits hier.

Le ministre du commerce a donné l'assurance que toutes les mesures sanitaires avaient été prises pour empêcher la propagation du fléau.

La quarantaine a été imposée aux provenances d'Egypte.

Les matelots de M. de Brazza ont été dernièrement victimes de plusieurs vols, dans les environs de Loango. Immédiatement M. de Brazza s'est emparé de quelques points importants et les a placés sous la direction de M. Cordier, commandant du *Sagittaire*.

Dimanche matin, dit le *Clairon*, les habitants de Clamar ont vu avec stupéfaction un magnifique drapeau blanc fleurdelisé flottant au sommet de l'anémomètre du rond-point dit *des huit routes*.

Or l'anémomètre a au moins cinquante mètres de haut et personne n'osait se risquer à aller décrocher le drapeau.

A huit heures du soir le drapeau blanc flottait encore.

Anniversaire du général Hoche, dimanche dernier, à Versailles.

Banquet le soir, sous la présidence de M. Delattre, député; 400 convives, parmi lesquels plusieurs députés. M. Delattre, M. Fraida, journaliste italien, Remoiville, Mlle Derainmes, MM. Courmeaux, Révillon ont prononcé des discours très applaudis.

Réunion de 120 anarchistes, dimanche, salle Reine-Blanche, à propos de la condamnation de samedi. Après des discours violents des citoyens Digeon, Lefrançois et autres orateurs, la réunion a voté une proposition protestant contre la condamnation, se déclarant prête à venger les condamnés. M. Rivière, rédacteur du *Clairon*, a été maltraité pendant la réunion.

On assure que deux journaux parisiens seront poursuivis pour offenses envers le roi et la reine d'Espagne.

La République française constate que la ligue révisionniste au lieu de vouloir la révision immédiate, accumule les opérations préliminaires, les ajournements, les obstacles constitutionnels et autres.

Le Parlement critique le projet sur les manifestations qui confie à des juges nommés par le gouvernement le jugement pour des délits d'opinion, comme les appréciations, les affiches, etc.

Le Soleil approuve le projet de l'armée coloniale, mais il croit que les dépenses dépasseront les prévisions.

Paris, 27 juin.

L'archevêque de Paris publie une lettre adressée aux curés de Paris, au sujet de la suppression des aumôniers dans les hôpitaux.

Après une énergique protestation, il les invite à ne pas repousser toute entente avec les directeurs des hôpitaux, pour assurer le service religieux, mais à refuser toute proposition si on ne leur permet pas d'entrer à toute heure à l'hôpital.

Paris, 27 juin.

Une circulaire de M. Waldeck-Rousseau invite les préfets à pourvoir, lors des prochaines élections, à toutes les vacances des conseillers généraux et des conseillers d'arrondissement.

Paris, 27 juin, soir.

M. Rousseau, député du Finistère, est nommé sous-secrétaire d'Etat au ministère de la marine et des colonies.

CHRONIQUE LOCALE ET FAITS DIVERS.

Notre compatriote, M. Bourdery Raymond, avocat, est nommé juge au tribunal de première instance d'Aubusson.

Notre compatriote M. Verdié, surnuméraire dans l'administration des domaines, vient d'être nommé receveur de l'enregistrement à Seyne (Basses-Alpes).

M. Darnis, avocat, est nommé juge suppléant à Gourdon.

Il y a quelques jours nous annoncions que la Société des Gens de Lettres venait d'admettre comme membre titulaire, M. Francis Maratuech, de Ferrières (Lot). Nous apprenons aujourd'hui que la Société scientifique et littéraire de Béziers, vient de lui décerner une médaille d'argent, pour son poème : *Duguesclin*.

Nous apprenons la mort de M. Gatorze, curé de Prangères et de M. Latapie curé de Quissac.

Par décision de Mgr l'évêque, ont été nommés :

Curé de Murel, M. Bonneval, vicaire de Bétaille. *Vicaires* : de Douelle, M. Delmas; de Capdenac, M. Espinas; de Gagnac, M. Sireyjol; de Livernon, M. Rodolosse; de Bétaille, M. Blaclard; de Salviac, M. Delbut, vicaire de Bagnac; de Sauzet, M. Lagarde; de Lissac, M. Magal; de Bagnac, M. Durand, vicaire de Duravel et M. Jagues; de Duravel, M. Delmouly.

Lyre Cadurcienne.

Nous recevons la lettre suivante :

Monsieur le Rédacteur,

Je vous serai obligé de vouloir bien annoncer à vos lecteurs, que la *Lyre cadurcienne* partira dimanche prochain à 6 h. 35 du matin pour participer au concours d'Arcachon.

La Lyre ayant obtenu à Caunterets un prix ascendant, concourra en 2^e division, 2^e section.

Notre société va se trouver en présence de nombreux concurrents, plus de 80 harmonies ou fanfares s'y sont faites inscrire.

Les exécutants de la Lyre, stimulés par les sympathiques encouragements de leurs concitoyens, feront tous leurs efforts pour se distinguer au milieu de ces nombreuses sociétés, et faire acclamer le nom de la ville de Cahors.

La commission profite de cette occasion pour remercier tous les généreux donateurs, qui ont contribué à l'achat de la bannière; celle-ci sera inaugurée au concours d'Arcachon.

Recevez, etc.

Le Secrétaire,

E. DUFAU.

La *Dépêche* de Toulouse, annonce la mort de M. Filhol, professeur à la Faculté des sciences, directeur de l'Ecole de médecine et de pharmacie.

BACCALAURÉAT ÈS-SCIENCES ET ÈS-LETTRES.

Il est rigoureusement interdit aux candidats d'apporter dans la salle de composition ni livres, ni papiers d'aucune sorte. Les candidats au baccalauréat ès-sciences complet et restreint devront seulement avoir une table de logarithmes ou un dictionnaire latin-français.

Les compositions de langues vivantes et de version latine pour le baccalauréat ès-lettres se feront exclusivement à l'aide de lexiques. Ces lexiques seront fournis par le candidat. On n'admettra que les lexiques latin-français, français-anglais et français-allemand, publiés à la librairie Hachette, les seuls autorisés jusqu'à ce jour.

Dans la liste des tribunaux de première instance que supprime la commission du Sénat sur la réforme judiciaire, figure le tribunal de Lombez. C'est le seul tribunal du ressort de la Cour d'Agen qu'atteindrait la nouvelle loi.

Par décision du Gouverneur de l'Algérie :

M. Lamaignère, lieutenant au 7^e de ligne, adjoint de 2^e classe au bureau de Géryville, passe, en la même qualité, au bureau de Mascara.

Le *Gaulois* annonce le mariage de M. Jean de Boysson, fils de M. de Boysson, chef du parti légitimiste de la Dordogne, avec M^{lle} de Beauvoil de Saint-Aulaire, petite-nièce du marquis de Malleville, sénateur.

Par leur origine ou leurs alliances, les de Boysson, appartiennent à nos contrées et forment une branche de la noble famille des Buisson ou Boysson d'Aussonne. Les marquis de Malleville, qui ont également des alliances avec de nobles familles montalbanaises, sont originaires du Quercy.

L'administration des Contributions directes a décidé de procéder, en vertu de la loi du 9 août 1879, à une nouvelle évaluation de la valeur vénale des propriétés non bâties des divers départements de la France.

Un travail semblable avait eu lieu de 1851 à 1853. Il est intéressant de comparer les résultats des deux enquêtes.

Dans le département de la Seine, la valeur des terrains a plus que décuplé d'une enquête à l'autre.

Pour l'Aude, la plus-value dépasse 100 0/0, sans toutefois excéder 150 0/0.

La plus-value est inférieure à 100 0/0 et supérieure à 66 0/0 dans douze départements, parmi lesquels les Pyrénées-Orientales et le Tarn-et-Garonne.

Vingt-neuf départements présentent une plus-value inférieure à 66 0/0 et supérieure à 33 0/0 : Hautes-Pyrénées, Haute-Garonne, Ariège, Aveyron, Lot, Tarn, Gers, Lot-et-Garonne, Basses-Pyrénées.

Dans trente-trois départements la plus-value n'atteint pas 33 0/0.

Trois départements accusent une moins-value inférieure de 10 0/0.

Nous ne ferons, dit le *National*, qu'une réflexion à la suite de cette statistique. Est-il possible, en présence de cette diversité de plus-values, de songer à rédoire *indistinctement* pour toute la France l'impôt foncier qui frappe les propriétés non bâties?

Le sieur Eveillard, ex-sergent au 7^e de ligne vient d'être nommé portier consigne à l'état-major du génie.

Un décret paru à l'*Officiel* de vendredi matin décide que les lettres simples, c'est-à-dire ne pesant pas plus de 15 grammes, provenant des militaires ou marins faisant partie du corps expéditionnaire du Tonkin, ou adressées à ceux-ci, sont admises à la poste en franchise.

Les mandats dont le montant ne dépasse pas cinquante francs, adressés à ces militaires sont exempts du droit de 1 0/0.

L'avant-projet du prolongement de la rue Brive jusqu'au pont du chemin de fer (Allées-des-Soupirs), est déposé à l'Hôtel-de-Ville, en vue de la déclaration d'utilité publique.

Le 26 juin courant, à 5 heures du soir, un cheval conduit par le sieur Balestie, ayant pris le mors aux dents, descendit à fond de train le boulevard Gambetta; le propriétaire resté sur la voiture ne pouvait plus le maîtriser, lorsque en face le café de Paris, le brigadier de police Rouquié sauta résolument à la tête du cheval et parvint à s'en rendre maître.

Cet acte courageux n'est pas le premier accompli par le brigadier Rouquié : le 12 janvier dernier, il arrêta également un cheval emporté, sur le boulevard Gambetta.

Jedi dernier vers les dix heures du soir, un incendie éclatait dans la maison du nommé Combebias, boucher à Douelle. Les pertes évaluées à environ 3,000 francs sont couvertes par une assurance.

Un bien triste accident s'est produit ces jours derniers au chantier du chemin de fer de Vers.

Le chauffeur d'un train de ballast est tombé de son siège sur la voie, et plusieurs wagons lui sont passés sur le corps. Il a expiré au bout de quelques instants. Le malheureux était père de famille.

On nous écrit de Castelnau :

Pendant l'orage qui a éclaté dans la matinée de lundi, la foudre est tombée non loin de la ville, et a atteint un cultivateur qui s'était réfugié sous un arbre. La mort a été instantanée.

Samedi matin, vers neuf heures, M. Madelaine, capitaine au 21^e d'artillerie, à Angoulême, s'est pendu dans le grenier de sa maison d'habitation. On attribue ce suicide à un accès de fièvre chaude.

Dimanche dernier, M^{me} Sarah Bernhardt a donné une représentation de *Fedora* au théâtre de Perpignan. La salle était littéralement bondée de spectateurs, qui ont acclamé l'éminente comédienne à différentes reprises. A la fin du spectacle, un magnifique bouquet lui a été offert. M. Jean Richepin, l'auteur de la *Glu* et de la *Chanson des Gueux*, accompagne M^{me} Sarah Bernhardt dans sa tournée.

UN CAS DE RAGE.

On lit dans le *Périgord* :

On se rappelle que, le mois dernier, une petite fille de cinq ans, nommée Lucie Feuillaret, fut mordue par un loup enragé dans la commune de Saint-Etienne-de-Poycorbier. L'enfant avait été placée à l'hospice de Mussidan et, grâce aux bons soins de MM. les docteurs de Labrousse et Vidal, les blessures se cicatrisèrent bientôt, et les bonnes sœurs, qui s'étaient attachées à leur intéressante malade, voyaient déjà avec regret approcher le jour où il faudrait la rendre à ses parents; mais hélas! malgré les apparences contraires Lucie Feuillaret était atteinte d'un mal qui ne pardonne guère et contre lequel la science humaine est complètement désarmée.

Le mercredi 13, la fillette refusa de manger, en disant qu'elle souffrait du ventre et de la tête. Bientôt la fièvre s'empara d'elle et dès le lendemain jeudi, les hommes de l'art pouvaient prévoir l'horrible crise qui allait avoir lieu. Dans la nuit du 16 au 17, Lucie Feuillaret fut prise de l'affreux délire qui caractérise les maladies rabiques. La malheureuse hydrophobe se figurait être perdue dans un désert, et la figure convulsée, la bave à la bouche, on l'entendait crier :

— Sortez moi de ce chemin!... le loup va venir!... Je veux m'en aller!

Cette phrase revenait sans cesse sur ses lèvres en feu et son petit corps, secoué par des spasmes nerveux, sautait et se tordait de telle façon qu'on avait peine à le maintenir dans le lit. Pour arriver à maîtriser cette enfant de cinq ans, dont l'épouvantable délire effrayait tout le personnel de l'hôpital, on fut obligé de lui mettre la camisole de force. Rendue impoissante, l'infortunée fillette continua à souffrir et à écumer une bave sanguinolente. Il était sept heures du matin quand l'innocente martyre rendit le dernier soupir.

DÉCOUVERTE ARCHÉOLOGIQUE.

On annonce une découverte archéologique et géologique qui présenterait le plus haut intérêt, à moins que ce ne soit un vulgaire « canard ». On n'ignore pas que certains géologues admettent l'existence de l'homme à l'époque tertiaire, en se fondant sur la découverte, par l'abbé Bourgeois notamment, de silex taillés dans les couches supérieures de ce système. Aujourd'hui, on nous annonce que des squelettes de cet homme préhistorique auraient été découverts, non dans le tertiaire, mais bien au-dessous, c'est-à-

dire dans les couches bien plus ancienne, dans les couches du terrain bouillier.

En effet, dans le Pas-de-Calais, à Bully-Grenay, centre d'une exploitation houillère bien connue, on a trouvé dans une caverne creusée dans les couches de bouille, cinq squelettes humains, un homme, deux femmes, et deux enfants, mesurant, celui de l'homme, deux mètres vingt-sept centimètres, ceux des femmes, deux mètres trois centimètres, et un mètre quatre-vingt-seize; ceux des enfants, un mètre vingt-sept et un mètre dix-huit.

Voilà assurément de bien belles dimensions, qui rappellent celles du problème Teutobochos. Autour de ces squelettes, des débris d'armes et d'ustensiles en bois et en pierre, des os de mammifères, de poissons. Une autre chambre contient onze corps de grandes dimensions avec des objets divers et des pierres précieuses : les parois portent des dessins représentant des combats d'hommes avec des animaux. Il est évident que ces corps ne datent pas de l'époque houillère, époque à laquelle les mammifères n'avaient point encore fait leur apparition sur notre planète. Ces corps doivent avoir appartenu à des hommes préhistoriques, mais rien ne peut établir jusqu'ici qu'ils aient vécu à l'époque tertiaire plutôt qu'à l'époque quaternaire. Peut-être pourra-t-on à peu près établir la chronologie lorsqu'on aura bien étudié la manière dont ils ont taillé leurs silex et construit leurs ustensiles. Il est infiniment probable qu'ils ont vécu à l'époque quaternaire. Inutile de dire que les renseignements ci-dessus ont besoin d'être confirmés.

Variétés

l'Algérie

ET LES ALGÉRIENS

NOTES D'UN VOYAGEUR

VIII

LES PALAIS DU GOUVERNEMENT.

Le gouverneur général de l'Algérie était jadis, après le chef de l'Etat, le plus puissant personnage, le plus haut fonctionnaire de l'administration française. Son autorité s'étendait, et presque sans limites, sur un immense territoire et sur de nombreuses populations. Il correspondait directement avec le souverain, il réunissait dans sa main le pouvoir civil et le pouvoir militaire; c'était, en un mot, un vice-roi ou un vice-empereur. Au milieu des difficultés de la conquête, des luttes incessantes contre les Arabes, il aurait été dangereux de confier cette situation à d'autres qu'à des chefs de l'armée, connaissant le pays, et ayant acquis, par leurs exploits ou leurs services, une légitime réputation.

Aussi, de 1830 à 1870, voyons-nous se succéder à la tête de la colonie nos généraux les plus illustres. Clausel, Bugeaud, d'Aumale, Cavaignac, Randon, Péliissier, Mac-Mahon exercent tour à tour, avec des fortunes diverses, ces redoutables fonctions. Redoutables, parce qu'il ne suffit pas, pour les bien remplir, d'être un vaillant homme de guerre, un stratège distingué; il faut être administrateur. Il ne suffit pas de savoir vaincre, il faut savoir coloniser et mettre en pratique la belle devise du vainqueur d'Isly : *Ense et aratro*.

Depuis l'établissement du régime civil, depuis l'assimilation à peu près complète de l'Algérie à la métropole et surtout depuis les décrets de septembre 1881 qui ont rattaché les différents services à leurs ministères respectifs, les attributions du gouverneur général ont été modifiées. « Il n'a plus de part au pouvoir législatif, il semble entendu qu'il ne rendra plus de décrets. Au lieu d'un budget complet, il prépare des fragments de budget. Il n'administre plus qu'en vertu de délégations spéciales, données par chacun des membres du cabinet. Les ministres, responsables de ses actes devant le Parlement, ont le droit de les contrôler et de les annuler. Mais ce contrôle lointain ne peut être qu'illusoire (1). »

L'autorité du gouverneur général, quoique réduite, est toujours des plus grandes. S'il n'a plus l'initiative et l'omnipotence d'autrefois, il n'en est pas moins appelé à résoudre directement la plupart des questions algériennes, et à proposer pour celles qui nécessitent une intervention supérieure la solution qui lui paraît convenable. Son avis, on le comprend aisément, pèse d'un grand poids dans la ba-

lance. Mais, si son influence est puissante, lourde est aussi sa responsabilité devant le pays et devant l'histoire. Il peut beaucoup pour le bien ou pour le mal de la colonie, et sa tâche est loin d'être facile sur cette terre aux intérêts divers, aux populations hétérogènes, aux passions ardentes et faciles à déchaîner.

Pour naviguer sans sombrer au milieu de tous ces écueils, pour contenir les mécontents, apaiser les rancunes, satisfaire aux exigences légitimes, aux aspirations et aux besoins du pays, modérer les ambitions effrénées et les appétits gloutons, vivre en bonne intelligence avec les corps élus, faire aimer nos institutions en les développant, diriger les Arabes sans les froisser, il faut une main habile et ferme, un esprit prudent et délié, et cette largeur de vues, cette science de l'administration, cette connaissance du cœur humain, cette puissance de travail qui caractérisent les vrais hommes d'Etat.

La situation a ses inconvénients et ses périls; elle a aussi ses avantages : un traitement princier, le prestige d'une autorité quasi souveraine et deux somptueuses résidences, le palais d'hiver et le palais d'été.

Le palais d'hiver est situé sur la place Malakoff, à côté de la Cathédrale. C'est l'ancienne demeure du pacha Hassen.

Il se compose de deux parties bien distinctes, la maison Mauresque dans laquelle on pénétrait par un étroit corridor qui s'ouvrait sur la rue du Soudan, et la façade construite par le génie militaire du côté de la place Malakoff, pour donner à cette habitation un aspect plus monumental et une entrée plus facile et mieux en vue. Cette façade n'est autre chose qu'un avant-corps, de six mètres environ de profondeur. « Elle est ornée d'une porte veranda à colonnettes de marbre, et de fenêtres également en marbre blanc, d'une forme difficile à classer; leur couronnement ressemble vaguement à deux ressorts d'acier, luttant avec énergie. Ces fenêtres, vénitiennes d'après les uns, syriennes d'après d'autres, éclairent au rez-de-chaussée le corps de garde et la loge du concierge; au premier étage, les cabinets de l'archiviste et de l'interprète; au dessus, un salon genre mauresque, à plafond surbaissé et orné d'une coupole dentelée à jour, tamisant l'or du soleil à travers des vitraux de toute nuance (1). » Ce salon se trouve sur le même plan que la cour intérieure, et son heureuse disposition, ses gracieux ornements, ses fines arabesques font oublier au visiteur ce que l'extérieur a d'étrange.

L'ancienne maison de Hassen pacha mérite d'être parcourue. Un maître en l'art d'écrire, Charles Nodier en a fait en 1839, dans son journal de l'expédition des Portes de fer, une intéressante description.

« Le palais du Gouverneur ne répond pas mieux d'abord que la plupart des palais d'Orient, à la splendeur de son nom; mais l'apparence de son extérieur, modeste jusqu'à la simplicité, ne sert qu'à relever par un contraste piquant, l'éclat intérieur de ce beau séjour. On parcourt, en entrant, une longue galerie, dont la voûte est sculptée d'arabesques et le pavé couvert de mosaïques; quelques degrés en marbre conduisent ensuite à une cour carrée, décorée de péristyles superposés, qui forment les trois étages de la maison. Des colonnes de marbre blanc, entourées de baguettes en spirale, et couronnées de riches chapiteaux composites peints et dorés, supportent des arcs élégants; dans les étages supérieurs, les colonnes sont unies entre elles, jusqu'au tiers de leur hauteur, par des rampes en bois tourné, remarquables par la délicatesse du travail. Chaque colonne est surmontée d'un pilastre en faïence. Au-dessus de l'entablement, règne une frise également en faïence, qui forme, en courant sur les arcs, l'ensemble le plus agréable aux yeux.

La cour est bordée de plantes grasses, d'arbustes variés, de fleurs odoriférantes, qui mêlent leurs couleurs et leurs parfums; au milieu, une fontaine élégante lance un jet d'eau continu qui retombe en pluie sur une corbeille de fleurs dont son bassin est le centre.

Le pavé, les murailles jusqu'à la hauteur de cinq pieds, les marches des escaliers sont revêtus de faïences émaillées : les parois sont blanchies à la chaux. Chaque étage est com-

posé de quatre galeries à jour; dans chacune d'elles, de vastes portes s'ouvrent sur de longues pièces dont les fenêtres prennent jour sur la cour; des divans couverts de brocards régnent partout; des glaces de Venise, des meubles anciens, quelques meubles modernes placés çà et là, forment une décoration incomplète et peu commode, mais d'un effet pittoresque et piquant. »

Quelques-uns de ces détails ne sont plus d'une rigoureuse vérité; la fontaine a disparu, l'ornementation de la cour a été modifiée, l'ancien vestibule arabe sert aujourd'hui de buffet les soirs de réception; mais la physionomie générale de l'édifice est la même, et la description de Nodier joint toujours au charme du style le mérite de l'exactitude.

Avec l'Archevêché, la Bibliothèque-Musée, la maison de la rue des Lotophages où demeure le général du génie, le palais du gouvernement est un des spécimens les plus réussis et les mieux conservés de l'architecture mauresque. Ses vastes proportions en font un séjour des plus agréables et qui se prête admirablement aux fêtes officielles.

J'ai eu la bonne fortune d'assister à la dernière soirée de cet hiver. Honneur fort envié et fort recherché, non sans motif. Rien d'original, rien de pittoresque comme un bal chez le Gouverneur.

Après avoir traversé, sur la place Malakoff, la foule de curieux qui assistent, avec force commentaires, au défilé des voitures et des invités, on arrive à la Porte-Vérandah, décorée pour la circonstance de bouquets de palmiers et de bananiers. Des turcos en grande tenue, des spahis au teint bronzé, drapés dans leur manteau écarlate, forment la haie. Pour orner les escaliers, on a dévalisé toutes les serres, et sous les feux de lumières innombrables, s'étalent les divers produits de la flore algérienne. On a même emprunté à l'Exposition permanente des tigres, des lions, des guerriers moyen-âge, revêtus de leur pesante armure.

A l'entrée de la grande cour, abritée par un vitrage immense et transformée en salon d'honneur, se tiennent les maîtres de la maison. On les salue, et, ce devoir rempli, vous êtes libre d'aller où vous conduit votre fantaisie. Aimez-vous la danse? Deux salles immenses vous sont ouvertes, deux orchestres vous appellent, et les plus charmantes danseuses, toujours infatigables, vous accorderont avec la meilleure grâce du monde la faveur d'un quadrille ou d'une polka. Voulez-vous tenter les chances du whist ou de l'écarté? Gravissez encore un étage, et dans une admirable galerie, du style mauresque le plus pur, vous trouverez des tables prêtes et de courtois partenaires. Vous plait-il d'être ébloui? Appuyez-vous sur la balustrade aux fines boiseries qui domine la cour, et regardez au-dessous de vous. Le long des murs, au milieu de plantes et de fleurs, sont disposés les bustes des différents gouverneurs généraux. Ils semblent présider à cette fête. Un lustre magnifique répand ses plus vives clartés, et, placés avec art et avec goût, de nombreux lampadaires font ressortir et valoir la riche décoration du palais.

En bas, c'est le tourbillon. Aux sons d'une musique entraînant, les couples gracieux tournent en cadence, se pressent sans se heurter, se mêlent sans se confondre. Les toilettes sont des meilleures faiseuses. La soie et le velours se marient harmonieusement aux diamants et aux pierres.

Françaises, Algériennes, filles d'Albion, piquantes Andalouses, Russes, Américaines, toutes rivalisent de luxe et d'entrain. De loin en loin, dans la foule, sous le rayonnement des lumières, apparaît comme un météore, une danseuse au corsage d'or. C'est une Juive en costume national. Avec son plastron flamboyant, son foulard aux reflets métalliques, sa robe aux vives couleurs, ses bijoux indigènes, elle se montre aux regards étonnés comme une vision de l'Orient, une évocation des *Mille et une Nuits*.

Les uniformes des officiers, les broderies des agents diplomatiques et des fonctionnaires, les habits noirs des simples mortels se mélangent de la façon la plus heureuse à ces toilettes étincelantes.

On est sous le charme; on ne se laisserait pas d'admirer. Mais l'orchestre se tait, et les danseurs se séparent. Pendant que les uns se

reposent, que les autres vont au buffet, descendons de notre observatoire et parcourons les diverses pièces qui relient les deux salles de bal. Ici, de sérieux personnages s'entretiennent des nouvelles du jour, des débats de la Chambre; là, gravement assis sur des canapés peu élevés, des dignitaires musulmans, muftis, aghas, caïds, portant sur leur burnous la plaque du Nicham et la croix de la Légion d'honneur, causent à voix basse ou écoutent, silencieux, les bruits divers de la soirée. Ces quadrilles, ces valse, qui ont pour nous tant d'attraits, les laissent indifférents, excitent même leur dédain. Pour les Arabes, la danse est exclusivement réservée aux femmes. Ce n'est pas un plaisir, c'est un métier, et un métier déshonorant.

Nos Algériens ne pensent pas de même; et le soleil dore déjà de ses premiers rayons les sommets de la Casbah que l'inévitable cotillon n'est pas encore terminé.

Bien belles sont ces fêtes du Palais d'hiver, mais plus belles sont encore les réceptions du palais d'été. Je ne puis en parler que par oui dire, car les salons de Mustapha ne se sont pas ouverts depuis le congrès scientifique de 1881. Les constructions, élevées à différentes reprises dans le style oriental, sont vastes, élégantes, richement ornées; les jardins sont ravissants. Le coup d'œil est des plus étendus et des plus variés. Au-dessous du palais, coquettement assis sur le penchant de la montagne, s'étalent la ville de Mustapha et le faubourg de l'Agha. On découvre tout le pourtour du golfe, les hauteurs du Sahel, les pointes de l'Atlas, les villages qui se mirent dans l'eau, et la mer sans limites, tantôt unie comme une glace, tantôt soulevée par les vents.

Cette perspective infinie, les frais ombrages des bosquets, la magnificence des corbeilles fleuries, font du Palais d'été une délicieuse résidence que tous les gouverneurs de l'Algérie se sont plu à embellir.

Et quand par une nuit sereine, par une brise tiède et embaumée, avec la Méditerranée pour horizon, le ciel étoilé pour dôme, ces pavillons et ces parterres sont brillamment illuminés; quand de féeriques girandoles courent d'arbre en arbre, de terrasse en terrasse; quand un orchestre invisible mêle aux bruits de la baie, au murmure de la foule, ses douces symphonies; quand sous les massifs d'aloès et de citronniers resplendissent tout à coup, aux clartés des feux de Bengale, les uniformes chamarrés et les miroitantes parures, l'heureux spectateur doit se demander s'il n'est pas le jouet d'un rêve, et s'il n'a pas été transporté subitement dans les demeures des Khalites dont Scheherazade célébrait les merveilles, ou dans ces bocages d'Armide, dont le Tasse a si bien décrit les enchantements et les splendeurs.

J. B.

Bourse de Paris.

Cours du 28 Juin.

Rente 3 p. %	78.80
— 3 p. % amortissable	81.20
— 4 1/2 p. %	109.00
— 5 p. %	108.30

CHRONIQUE FINANCIÈRE

Paris, 26 juin 1883.

La fortune est décidément hostile aux acheteurs, les offres au comptant avaient cessé; le marché s'était affermi et la liquidation paraissait devoir se faire en reprise sensible sur les plus bas cours du mois. La nouvelle que le choléra sévissait à Damiette a fait brusquement retourner le marché; les vendeurs qui avaient jugé prudent d'opérer quelques rachats ont repris leurs anciennes positions et les cours de toutes les valeurs ont retrogradé; le 5 0/0 est retombé à 103,35. Les cours ronds de 79 sur le 3 0/0 et de 81 sur l'amortissable ont été remis en discussion; le 3 0/0 a fléchi à 78,87, l'amortissable à 81.

La Banque de France sur laquelle un coupon de 120 francs nets, montant du dividende du 1^{er} semestre de l'exercice a été détaché, est restée à peu près stationnaire à 5,300. Le Foncier a reculé à 1,317, la Banque de Paris à 1,060, le Lyonnais à 1,060, le Mobilier Espagnol à 242.

Le Suez est tombé lourdement à 2,395; quelques réalisations de bénéfices l'ont relevé à 2,435, le laissant encore en perte de 70 fr. Le Panama était faible à 487, le Gaz à 1,380, la Compagnie Transatlantique à 485.

Les chemins ont perdu du terrain, on offrait le Lyon à 1,427, le Midi à 1,160, le Nord à 1,926, l'Orléans à 1,240, les chemins Autrichiens à 697, les Lombards à 328, le Nord de l'Espagne à 620, le Saragosse à 455.

L'Unité Egyptienne a été entraînée à 353, en baisse de 15 fr.; le 5 0/0 Turc a reculé à 11,25, la Banque Ottomane à 75. Le 5 0/0 Italien a perdu dès le début le cours de 93 et, après une lutte assez vive, a clôturé à 92,95.

(1) Ed. DALLES — Alger, guide historique et pittoresque.

(4) Maurice Wal : l'Algérie, livre V. Chap. I.

« On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit d'épandre des bienfaits. » — LA ROCHEFOUCAULT.

SANTÉ A TOUS ADULTES & ENFANTS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite : REVALESCIÈRE Du BARRY, de Londres.

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatulents, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, bruits dans la tête et les oreilles, oppression, langueurs, congestion, névralgie, laryngite, névrose, dardres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 35 ans de succès, 100,000 cures y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Dédé, Sa Sainteté feu le Pape Pie IX, Sa Majesté feu l'Empereur Nicolas de Russie, etc. Elle est également le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance.

Cure No 98,714 : Depuis des années je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion; affection du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PEY-CLET, Instituteur à Eynacq (Haute-Vienne). No 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans

de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesses et sueurs nocturnes.

Cure No 99,625. — Avignon. La Revalescière du Barry ma guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BONREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure No 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice je lui ai fait prendre sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui la rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. J. G. DE MONTANAY, 41, rue Condorcet, Paris, 4, Juillet 1880.

Quatre fois plus nourrissante que la viande elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12, 16 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. Aussi « LA REVALESCIÈRE CHOCOLATÉE », en boîtes aux mêmes prix. Elle rend appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. BISCUITS DE REVALESCIÈRE, aliment très agréable et commode aux bureaux, comme goûter et souper, et en voyage : en boîtes de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoi franco dans toutes les Gares contre bon de poste. — Dépôt à Cahors, chez M. VINEL, droguiste, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry & Co (limited), 8, rue Castiglione, Paris.

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt avec un mandat sur la poste.

Nouvelle Encre. J. GARDOT DIJON. n'oxydant pas les Plumes, n'épaississant pas. MÉDAILLE D'OR. Chez tous les Papetiers.

JOURNAL DES JEUX D'ESPRIT

LE DOCTEUR CHOFFÉ offre gratuitement à nos lecteurs son Traité de Médecine pratique (8^e édition). Il y expose sa Méthode consacrée par 40 années de succès dans les hôpitaux pour la guérison de toutes les maladies chroniques : (Hernies, hémorroïdes, goutte, phthisie, asthme, cancer, obésité, maladies de vessie, de matrice, de l'estomac, du cœur, de la peau etc.) Ecrite, quai St-Michel, 27, Paris.

MICHELET. — Histoire de France et de la Révolution française. 22 vol. in-8^o accompagnés de 338 gravures hors texte et plus de 1,000 vignettes. Prix : 196 fr. payables 10 fr. par mois. Chaque ouvrage se vend séparément : l'Histoire de la France, 133 fr.; l'Histoire de la Révolution française, 63 fr. payables 5 fr. par mois. — Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

LAROUSSE (Pierre). — Grand Dictionnaire universel du XIX^e Siècle. 16 vol. in-4^o. Prix : 600 fr. payables 20 fr. par mois. Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

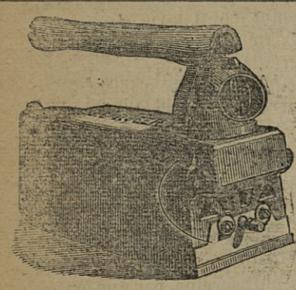
Grand Atlas départemental de la France de l'Algérie et des Colonies. 106 cartes coloriées texte contenant la matière de 10 volumes in-4^o. Prix : 125 fr. payables 5 fr. par mois. — Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

Grand Atlas universel de DUFOUR 40 cartes double in-folio, coloriées avec soin 1 volume relié. Prix : 90 fr. payables 5 fr. par mois. — Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

AVIS

M. Ferdinand Colonge, ancien propriétaire du Café de Bordeaux, a l'honneur d'informer le public, qu'à partir du 1^{er} juin, il vient de reprendre la direction de cet établissement.

Comme par le passé, il fera tous ses efforts pour satisfaire sa clientèle tant sous le rapport de confortable que du bon choix des consommations.



NOUVEAU FER A REPASSER SE CHAUFFANT SEUL INDISPENSABLE

A tous les Ménages, aux Repasseuses, Couturières, Lingères, Confectionneurs, Tailleurs, Apieceurs, etc.

POSSÉDANT LES AVANTAGES SUIVANTS : Économique, Propreté, Salubrité.

Se vend chez JEAN LARRIVE, Fils aîné 16, RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS.

Nouvelles machines à coudre supérieures à toutes les autres, garanties dix ans sur facture, à main et à pédale, depuis 50 fr. Navettes sans enfilage, brevetées. Fils, Soies, Aiguilles, Huile de première qualité. Pièces de rechange et Réparations.

Bretelles américaines hygiéniques. — Timbres caoutchouc. — Brillant oriental pour parquets. — Teinture des familles. — Nouveau cirage Persan, sans brosses, imperméable à l'eau.

BAYLES, JNE

RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS,

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par le travail ou bien par des verres mal appropriés à leurs yeux, qu'on trouvera chez lui un grand assortiment de lunettes, de conserves en verre cristal, blancs, colorés, fumés des meilleures fabriques de Paris, verres de rechange pour myopes, et pour presbytes; on trouvera aussi le même assortiment en longues-vues, lorgnettes, jumelles de spectacle, lorgnon, pince-nez faces à main, boussoles, loupes, pièces à lire, baromètres, thermomètres, hygromètres, éprouvettes, pèse-liqueurs en tout genre, alambics pour l'essai des vins, boîtes de mathématiques, graphomètres, décimètres, équerres, niveaux-d'eau et à bulle-d'air, miroirs, jalons, chaînes d'arpenteurs, compte-fils microscopés, porte-monnaies, porte-feuilles, passe-partout assortis, cannes gibecières, sacs de fantaisie et de voyage, stéréoscopes, épreuves groupes et paysages etc., etc.

Le Magasin de Lunetterie situé ci-avant au fond de la rue de la Liberté est transféré au bout de la même rue.

- ORFÈVRE ET COUVERTS DE LA MAISON CHRISTOFFLE ET RÉARGENTURE. BIJOUTERIE RELIGIEUSE ACHAT DE VIEILLES MATIÈRES D'OR ET D'ARGENT. ARTICLES DE PARIS, TONDEUSES, TOURNE-BROCHES ET RÉPARATIONS. ASSORTIMENT DE REVOLVERS DES FABRIQUES DE LIÈGE.

LA MORT DU PHYLLOXÉRA LA VIGNE FRANÇAISE

Sa régénération possible par un procédé éminemment pratique et à bon marché PAR M. GUILHOU Expert-Géomètre, propriétaire-viticulteur à la Croze, St-Vincent-sur-Lot. Prix : 25 centimes.

En vente : Chez E. DELSAUD, Sr de CRAYSSAC, Libraire, rue de la Mairie, Cahors.

MACHINES A COUDRE De la Maison BARIQUAND et Fils CONSTRUCTEURS-MÉCANICIENS. (S. G. D. G.) Ces Machines, se recommandent par la simplicité de leur mécanisme, et leur bon perfectionnement. Seul dépôt à Cahors, chez M. Ch. DESPRATS, successeur de M. CANGARDEL 4^{me}.

LE CAFÉ DES GOURMETS est composé des meilleures sortes. Il ne contient aucun mélange de Chicorée ou autres substances analogues. Toutes les boîtes doivent être scellées par deux bandes portant le nom: ÉVITER LES IMITATIONS DU TITRE OU DE L'ÉTIQUETTE

QUINA LAROCHE ÉLIXIR VINEUX ANÉMIE, SANG PAUVRE, MANQUE D'APPÉTIT DIGESTIONS MAUVAISES FORMATIONS DIFFICILES RACHITISME FIÈVRES Convalescences de FIÈVRES PARIS, 22 et 19, rue Drouot, et Ph^{ie}.

LOTÉRIE DE L'UNION CENTRALE DES ARTS DÉCORATIFS AUTORISÉE PAR ARRÊTÉ MINISTÉRIEL La Seule qui ait 2 MILLIONS DE FRANCS DE LOTS PAYABLES EN ARGENT GROS LOT : UN DEMI-MILLION Soit un de Fr. 500,000 Un de 200,000 Quatre... de 100,000 Quatre... de... 50,000 Huit..... de... 25,000 Vingt... de... 10,000 Cent..... de..... 1,000 4 Cents... de..... 500 ENSEMBLE 538 LOTS PRIX DU BILLET: UN FRANC Les 2 Millions sont déposés à la Banque de France

ÉTABLISSEMENT THERMAL VICHY (Allier) PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT SAISON DES BAINS BAINS et DOUCHES de toute espèce pour le traitement des maladies de l'estomac, du foie, de la vessie, gravelle, diabète, goutte, calculs urinaires, etc. Tous les jours, du 1^{er} Mai au 15 Septembre: Théâtre et Concerts au Casino. — Musique dans le Parc. — Cabinet de lecture. — Salon réservé aux Dames. — Salons de jeux, de conversation, etc. Trajet direct en chemin de fer. Tous les renseignements sont envoyés gratuitement. Écrire : Administration de la C^o concessionnaire PARIS, 22, Boulevard Montmartre

Le Propriétaire-Gérant A Layton.

Maison de confiance O. DELORD Rue de la Liberté, 12 — CAHORS

CHAUSSURES POUR HOMMES, DAMES ET ENFANTS ARTICLES DE LUXE ET DE FANTAISIE CHAUSSURES DE CHASSE & DE TRAVAIL PRIX TRÈS MODÉRÉS.

MÉDAILLE A L'EXPOSITION DE CAHORS 1881 Maison Doucède CAHORS. — Rue de la Liberté.

M. Doucède prévient sa nombreuse clientèle qu'il a reçu un grand assortiment de Draperies, hautes nouveautés d'Elbeuf et Anglaise pour Pantalons, Costumes complets, Pardessus, et un très-beaux choix de Gilets, haute nouveauté pour la saison prochaine.

Comme par le passé tout le soin désirable sera apporté à la confection des vêtements. M. Doucède se recommande aussi pour l'Habit noir, Costume de soirée, etc. SOLIDITÉ, ÉLÉGANCE ET PRIX TRÈS - MODÉRÉS

EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES L'HISTOIRE DES ÉVÊQUES DE CAHORS

Traduite par de G. de La Croix, par L. Ayma, Inspecteur honoraire d'Académie, Officier de l'université, commandeur de St-Grégoire-le-Grand. Prix des deux volumes brochés : Edition de luxe 20 fr.; édition ordinaire 12 fr. Les souscripteurs sont priés de vouloir bien réclamer à l'imprimerie Plantade les fascicules qui leur manquent, et en envoyer le montant.

MAISON DES 100.000 PALETOTS CAHORS, Boulevard Nord. A. PAQUIGNON MAISON PRINCIPALE A PÉRIGUEUX, FONDÉE EN 1843 RUE TAILLEFER ET RUE CONDÉ MÉDAILLE D'OR à l'Exposition nationale de Périgueux. VÊTEMENTS SUR MESURE, HAUTES NOUVEAUTÉS. HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS RAYON SPÉCIAL DE CHEMISES, dirigé par un Coupeur spécial, h. s. g. d. g. Envoi sur demande de Marchandises à condition et d'Echantillons, avec indications nécessaires pour prendre mesure soi-même. La Maison des 100,000 Paletots garantit la qualité de toutes ses Fouritures. ELLE ÉCHANGE OU REMBOURSE CELLES QUI ONT CESSÉ DE PLAIRE PRIX FIXE INVARIABLE. Tous les Envois sont faits franco.